

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

2026-031 – Lot 6 131 568 – 279, rue de l'Aigle
2026-032 – Lot 6 131 569 – 283, rue de l'Aigle

AVIS public est, par la présente, donné par la soussignée, que les demandes de dérogations mineures suivantes seront prises en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 mai 2026 :

2026-031: Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre conforme la galerie arrière à une distance de 1,64 mètres de la ligne latérale de terrain.

2026-032 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre conforme la galerie arrière à une distance de 1,56 mètres de la ligne latérale de terrain.

Toute personne intéressée par ces demandes pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 6 mai 2026 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 1555, rue de l'École à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter les présentations en annexe du présent avis public afin de prendre connaissance des demandes de dérogations mineures.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 20 avril 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzy Camiré, certifie avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 20 avril 2026.

Suzy Camiré
Technicienne juridique et assistante-greffière